

PREJ DE NÎMES : MÊMES RÈGLES, MÊME TRAITEMENT POUR TOUS

Le 30 juin 2026

« Au PREJ, les règles sont les mêmes pour tous... enfin, en théorie. »

Depuis plusieurs mois, les agents du PREJ de Nîmes constatent une organisation du service qui suscite de nombreuses interrogations. Une gestion à géométrie variable, où les règles semblent parfois s'effacer au profit d'arrangements de circonstance, laissant à l'encadrement une latitude toujours plus importante dans la gestion des personnels.

Le plus étonnant reste cette petite musique désormais bien connue : « Ne faites rien remonter... vous risquez de tout perdre. » Mais qui a réellement quelque chose à perdre ? Les agents qui demandent des règles claires, de l'équité et de la transparence ? Ou ceux qui bénéficient justement de cette gestion à géométrie variable ?

DES FAITS, PAS DES IMPRESSIONS

Missions prévues à cinq agents qui débutent finalement à trois, comparutions immédiates sensibles assurées grâce à des renforts alors que le gradé initialement prévu ne participe pas à la mission, formations programmées le vendredi alors que les comparutions immédiates mobilisent déjà fortement les effectifs, séances de paddle organisées alors que les services sont sous tension... Autant de situations qui donnent le sentiment que certaines priorités passent avant les nécessités du service.

Plusieurs agents s'interrogent sur le fait qu'un même collègue semble être régulièrement sollicité, à la demande du chef de service, pour réaliser des travaux de modification, de démantèlement ou divers convoyages de véhicules. Cette organisation appelle des explications quant aux critères retenus pour l'attribution de ces missions.

Cette situation appelle des explications. Soit ces missions sont acceptées dans un contexte de pression, explicite ou implicite ; soit cette disponibilité constante résulte d'une relation privilégiée avec la hiérarchie, ce qui alimente les interrogations sur l'impartialité dans l'attribution des missions.

L'UFAP UNSa Justice PREJ Nîmes rappelle que les tâches confiées aux agents doivent correspondre à leurs attributions, être réparties de manière transparente et respecter l'égalité de traitement entre tous les personnels.

À force d'improviser, ce sont toujours les mêmes qui compensent. À force de demander aux agents de « faire avec », l'exception finit par devenir la règle. Un service ne peut fonctionner durablement sur un sentiment d'injustice.

Il est temps que les règles cessent d'être variables, que l'organisation retrouve de la cohérence et que chacun assume pleinement les responsabilités attachées à ses fonctions.

ET LE DIALOGUE SOCIAL ?

Comment instaurer des échanges constructifs lorsque les réponses apportées par la hiérarchie ne correspondent pas à la réalité vécue par les agents de terrain ? À force de justifier l'injustifiable ou de minimiser les difficultés quotidiennes, c'est la confiance qui s'effrite.

Les agents n'attendent ni discours convenus, ni explications de circonstance. Ils attendent des réponses honnêtes, des décisions cohérentes et un encadrement exemplaire.

L'UFAP UNSa Justice PRE Nîmes demande à être reçue, dans les meilleurs délais, par la Direction Interrégionale afin d'exposer les difficultés rencontrées au PREJ de Nîmes, d'obtenir des réponses claires et de mettre un terme aux pratiques qui alimentent l'incompréhension, la démotivation et la perte de confiance.

Les agents ne demandent ni privilèges, ni passe-droits. Ils demandent simplement que les règles s'appliquent... à tout le monde.

Le bureau local UFAP UNSa Justice PREJ de Nîmes

Stéphane CAPDEILLAYRE